

Née d'une volonté de mutualiser des savoir-faire en apportant des réponses aux besoins des personnes concernées par un trouble psychique, aux besoins des entreprises et aux professionnels qui les accompagnent vers l'emploi, Balise Psy œuvre pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes concernées par un handicap psychique.

Composée majoritairement de salariés concernés par un trouble psychique « sévère et durable », l'équipe s'appuie sur des savoirfaire professionnels et des compétences issues de la pair-aidance.

Le partage de vécus expérientiels autour de la maladie favorise l'émergence de sources d'inspiration, alimente l'espoir d'une vie meilleure et renforce la croyance en ses capacités.

Changeons le regard sur les troubles psychiques!

Faire face en s'appuyant sur des leviers, des repères et la pair-aidance.

ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION

Accueil tout public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Professionnels, familles et nouveaux

adhérents : sur rendez-vous

LOCALISATION





CONTACT

0262 11 20 83















TROUBLES "PSY", PARLONS-EN! Vie sociale & Emploi

Appui et Entraide à l'Inclusion Sociale et Professionnelle



DESTIGMATISER

ACCUEILLIR

INFORMER



FORMER

PREVENIR

DYNAMISER

SENSIBILISER



L'inclusion sociale et professionnelle comme co-facteurs du rétablissement. Par et pour des personnes concernées par un trouble psychique, avec ou sans RQTH.

www.balise-psy.re

02 62 11 20 83

balise.psy@gmail.com

ACTIONS PROPOSEES AUX MEMBRES* DE BALISE PSY

A travers ses actions, Balise Psy favorise le lien social et l'envie de retrouver du sens et de l'intérêt pour les activités, dans un environnement compréhensif et bienveillant.

Pour soutenir le développement d'une identité socioprofessionnelle, l'envie de retrouver une organisation et d'en être acteur, Balise Psy s'appuie sur des activités, des leviers et des outils cofacteurs du rétablissement.

DES ACTIVITES DE RE.SOCIALISATION, DE DECOUVERTE ET DE DEPASSEMENT DE SOI

- Activités de loisirs, ateliers créatifs, théâtre, sorties culturelles, séances d'activités physiques (marche, self défense, tir à l'arc...)
- Art thérapie, sophrologie, accès au groupe de parole Argos 2001 (trouble de la bipolarité), invitations à des webinaires et débats portant sur la santé mentale, le rétablissement...
- Participations aux actions de sensibilisation, coorganisation dans les évènements de Balise Psy.

UN APPUI VERS ET/OU DANS L'EMPLOI

- Entretiens individuels, ateliers collectifs, formations internes, appuis aux démarches d'insertion,...
- Suivis collaboratifs avec les acteurs de l'emploi (employeurs, organismes de formation, France Travail, Cap emploi, Missions Locales,...)

ACTIONS PEDAGOGIQUES

5 ACTIONS DE FORMATION POUR TOUT TYPE DE PUBLIC

Public : Employeurs, référents handicap, conseillers en insertion professionnelle, agents d'accueil,...

- L'emploi et la formation face au trouble psychique (7 h)
- L'entreprise et les collectifs face au handicap psychique (10 h)
- Les services et agents d'accueil du public face à des usagers en souffrance psychique (14 h)

Tout public

- Handicap psychique et travail : Le défi des personnes concernées (7 h)
- Premiers Secours en Santé Mentale (14 h)

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION

Public : Employeurs, managers, collectifs de travail, équipes pédagogiques...

 Sensibilisation aux troubles psychiques et aux facteurs favorisant l'inclusion professionnelle

Public : Classes du secondaire, apprentis, étudiants...

 Sensibilisation à la santé mentale, au handicap psychique et aux facteurs de risque susceptibles de faire apparaître un trouble psychique

ACTIONS DE DESTIGMATISATION

ORGANISATION D'EVENEMENTS GRAND PUBLIC

Marche pour la santé mentale, Mad Pride, ateliers ludiques, Escape Game, Bibliothèque vivante...

- Pour lutter contre les représentations négatives qui représentent un frein à l'inclusion sociale et professionnelle.
- Pour permettre aux personnes concernées de sortir de l'isolement, du sentiment de honte et de culpabilité généré par la maladie et accentué par les préjugés.











*Est considéré comme membre de Balise Psy toute personne concernée par un trouble psychique ou du neurodéveloppement adhérant à l'association (10€ / an). Les actions de Balise Psy ne se substituent pas aux suivis médicaux et aux dispositifs du droit commun.